

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2022-221

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018
relatif à la nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale_
M. BLOCH (Gilles) ;

Vu la lettre de Direction Générale des Finances Publiques du 24 octobre 2022
relative à la nomination de Madame Sandra BARDET-THEBAUT, Agent Comptable Secondaire auprès de
la Délégation Régionale Paris Ile-de-France Centre-Est ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Sandra BARDET-THEBAUT est nommée Agent Comptable Secondaire
auprès de la Délégation Régionale Paris Ile-de-France Centre-Est, du 1^{er}
novembre 2022 jusqu'au 31 octobre 2025.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} novembre 2022